



La céréaliculture sous centre-pivot dans les régions sahariennes : cas de la région de ouargla

CHELOUFI H. et BOUAMMAR B.

Laboratoire de protection des écosystèmes arides et semi-arides ; université Kasdi Merbah, Ouargla

Le secteur agricole dans les régions sahariennes a connu des mutations importantes ces dernières années, la loi 83/18 portant Accession à la Propriété Foncière Agricole (APFA) est à l'origine de cette nouvelle dynamique agricole. Elle s'est matérialisée par la création de périmètres de mise en valeur dans les vastes étendues sahariennes et par conséquent de nouvelles exploitations agricoles généralement hors oasis.

La céréaliculture sous centre pivot a connu un certain développement au niveau de quelques régions sahariennes essentiellement au niveau de la région d'Adrar et de Ouargla. Plusieurs considérations ont aboutis à cette initiative, il s'agit plutôt de toute une conjoncture socio-économique et politique dont les principales conditions sont les suivantes :

- Une demande nationale en produits céréaliers de plus en plus importante
- Une production nationale fluctuante, peu prévisible, car elle dépend essentiellement d'un facteur climatique discriminant à savoir la pluviométrie
- Un ancien souci, considéré comme stratégique : la sécurité alimentaire
- Des expériences encourageantes de culture céréalière sous pivot dans des pays aux mêmes caractéristiques climatiques
- Existence d'une vaste étendue saharienne à fortes potentialités de ressources hydriques

Les résultats obtenus étaient très significatifs au début et ont connu une régression en matière de rendements mais aussi en matière d'emblavures : le rendement moyen obtenu d'environ 30 Qx/ha est bien inférieur au seuil minimum de rentabilité. Ainsi l'on constate actuellement une reconversion des soles céréalières au profit d'autres cultures essentiellement la phoeniciculture.

Les causes de cet « échec » sont diverses et relèvent de problèmes socio-économiques, d'ordre technique et de choix des sites de mise en valeur.

Par ailleurs, l'impact de l'introduction de la céréaliculture dans les espaces sahariens sur le milieu agro-écologique est caractéristique et peut conduire à des conséquences importantes sur les ressources naturelles.